

CQP Opérateur en Polissage

RNCP26850 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	223v
Code(s) ROME	B1603
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3051 — Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et activités qui s'y rattachent
Date d'échéance	07/09/2021

Certificateur(s)

SYNDICATS DE L'HORLOGERIE BIJOUTERIE JOAILLERIE ORFEVRERIE DU CADEAU DIAMANTS DES PIERRES ET PERLES ET DES ACTIVITES QUI · SIRET : 49160105000017

CPNE des entreprises de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et activités qui s'y rattachent - Fédération française de bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, du cadeau, des diamants, pierres, perles et activités qui s'y rattachent (FFBJOC)

<http://www.bjop-france.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Opérateur en Polissage réalise le poli des pièces les plus simples appartenant aux familles les plus répétitives par des méthodes de polissage nécessitant la combinaison d'opérations qualitatives dans le respect d'un dossier de production et dans le respect des consignes données.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'Opérateur en Polissage couvre 4 domaines d'activités et est capable de :

- Préparer et organiser le travail de finition d'un bijou / pièce d'orfèvrerie au niveau des moyens et des procédés
- Appliquer et veiller au respect des règles de sécurité et de prévention des risques
- Réaliser les finitions de polissage d'un bijou / pièce en orfèvrerie en appliquant les procédés adéquats
- Communiquer avec ses interlocuteurs internes

Blocs de compétences

RNCP26850BC01 — Processus et techniques de fabrication

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

Réaliser l'ensemble des processus et techniques de fabrication en mettant en œuvre :

- les opérations de réparation de la pièce
- la connaissance de l'ensemble de la gamme de production pour choisir les techniques, outils et pâtes adaptés,
- le choix des outils et matières adaptés
- les techniques de polissage (au tour, en enfilage, à la pièce à main), sur des surfaces simples (plane, concave/convexe)
- les techniques de traitement de surface de la pièce

- les techniques de nettoyage et de séchage de la pièce
- l'épargne de la pièce
- les techniques de finition appropriées
- les techniques de restitution d'une pièce

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.

Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).

Validation du bloc de compétences :

Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).

En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.

Attribution du CQP :

Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;

Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans

RNCP26850BC02 — Equipements, outils et matériels

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

Choisir de manière adaptée les outils du polissage : les tampons, brosses et autres produits, en fonction des caractéristiques des matières, lors de l'alimentation du poste de travail en fourniture

Exploiter les caractéristiques de la lumière et de la loupe pour contrôler la qualité de la pièce

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.

Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).

Validation du bloc de compétences :

Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).

En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.

Attribution du CQP :

Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;

Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.

RNCP26850BC03 — Matériaux et produits

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

Intégrer les principales caractéristiques des matières (métaux, pierres...) pour choisir les outils et fournitures

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.

Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).

Validation du bloc de compétences :

Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).

En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.

Attribution du CQP :

Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;

Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.

RNCP26850BC04 — Qualité, hygiène, sécurité et santé au poste de travail

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

S'assurer de la qualité et de la conformité de la pièce en vue du contrôle qualité, en respectant les consignes et/ou cahiers des charges

Le cas échéant, proposer des actions correctives

Identifier les risques professionnels collectifs et appliquer les procédures

Reconnaître, identifier et décrire les normes d'affichage (pictogrammes) et de manipulation des produits (dont produits chimiques) et des équipements (dont mécaniques et électriques)

Identifier et appliquer les règles d'hygiène, de propreté et de sécurité de l'entreprise et sur son poste de travail

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.

Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).

Validation du bloc de compétences :

Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).

En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.

Attribution du CQP :

Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;

Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.

RNCP26850BC05 — Organisation et communication professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

Intégrer dans sa communication l'environnement professionnel

Analyser et renseigner la documentation technique dans l'entreprise

Comprendre et intégrer les instructions

Appliquer les procédures d'alerte en cas de problème identifié

Organiser son temps de travail et ses activités, dans les temps impartis

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences requises pour le bloc de compétences sont évaluées, au travers d'une ou plusieurs situations d'évaluation, en situation réelle ou simulée et par un oral.

Chaque compétence est évaluée par un évaluateur interne à l'entreprise et/ou des formateurs de l'organisme de formation externe et d'un entretien avec un jury, sur l'échelle A (acquise), EA (en cours d'acquisition), NA (non acquise).

Validation du bloc de compétences :

Le bloc de compétences est validé si au moins 60% des compétences du bloc sont acquises (A), au plus 40% des compétences sont en cours d'acquisition (EA), au plus 20% des compétences sont non acquises (NA).

En cas de validation, un document attestant de la réussite du candidat lui est remis.

Attribution du CQP :

Le CQP est attribué si tous les blocs de compétences sont validés ;

Si la totalité des blocs n'est pas validée, le candidat conserve le bénéfice des domaines validés pendant 5 ans.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité peut être exercée le plus fréquemment dans les PME et les ateliers de fabrication de joaillerie de marque et de leurs sous-traitants qui réalisent des bijoux et des pièces de joaillerie ou d'orfèvrerie.

L'activité peut aussi s'exercer en tant qu'artisan entrepreneur et dans des PMI.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 950 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 216
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Composition : 3 membres

- 1 professionnel du métier nommé par les organisations représentatives de salariés,
- 1 professionnel du métier nommé par les organisations représentatives d'employeurs,
- 1 formateur externe ou l'accompagnateur CQP, à titre consultatif, sans lien avec le parcours du candidat.

Composé de façon à respecter au mieux la parité homme/femme

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/09/2021
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37871

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26850/>